

# FÉDÉRER & PARTAGER

- N°48 - OCTOBRE 2022

## ÉDITO

### OUVRIR DES CHEMINS NOUVEAUX

**L**a guerre en Ukraine, la crise énergétique, sociale, économique,... le tableau n'est pas réjouissant mais devons-nous pour autant subir tous ces événements et sombrer dans la morosité ambiante?

Comme Martin Luther King le confessait, en 1968 : « Je refuse de partager l'avis de ceux qui prétendent que l'homme est à ce point captif de la nuit sans étoiles, du racisme et de la guerre, que l'aurore radieuse de la paix et de la fraternité ne pourra jamais devenir une réalité. »

Les années passent, la vie est un éternel recommencement !

En 2022, Edgar Morin, sociologue centenaire, nous interpelle :

« Réveillons-nous ! ». Il nous incite à « ne pas subir les événements comme des somnambules » et à « penser l'avenir ».

Aujourd'hui pour face à la réalité du terrain, nous devons agir en accompagnant toutes ces personnes en situation très précaire, souvent sans hébergement stable, de plus en plus nombreuses à avoir recours à l'aide alimentaire ; faire face à l'afflux de ces familles migrantes qui n'ont d'autre choix que de fuir leur pays...

Mais combien de temps encore faudra t'il pallier tous ces manques ?

Quelles perspectives pour demain, pour que cette fraternité constructive qui nous anime « ouvre de nouveaux chemins », vers des matins radieux, comme le partage le prêtre, Raphael Buyse :

« Aimer la vie, les amis ! Aimer la vie et croire ensemble qu'un avenir existe. Et qu'il arrive. Et qu'il se construit autant qu'il se reçoit... L'envie de changer, de transformer, d'innover, d'ouvrir quelques chemins nouveaux et de vivre insoumis n'esquive pas le quotidien de l'existence. Mais elle le rend possible, lumineusement possible : elle engendre tranquillement de beaux lendemains. Nous atteler ensemble à faire bouger les choses, au moins le tenter : nous n'avons rien à perdre à essayer la vie. »

Ces souffrances et ces injustices qui nous révoltent mettent en marche la Fraternité.

Ensemble, soyons des aiguillons dans une société où nous devons porter la voix de tous ceux qui sont sur le bord du chemin.

« Autant que nous le pouvons, oser, croiser, métisser, mélanger, tresser, entrelacer, proposer et partager nos rêves. Y croire ensemble, ce n'est pas insolent. » (Raphael Buyse)

● Laure Miquel

## ACTU EN BREF

### BIENVENUE !



**C**harlotte LEMOINE a pris ses fonctions au poste de Déléguée Générale de la FEP. Elle remplace depuis le 1<sup>er</sup> Juillet Jean FONTANIEU, parti à la retraite.

Nous souhaitons à Jean une heureuse retraite, et à Charlotte une bonne intégration au sein de la FEP!

## L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : DE LA RECHERCHE DE BÉNÉ- VOLES À LA COOPÉRATION



**L'**enjeu du recrutement, de l'animation, de la fidélisation et du renouvellement des bénévoles est au cœur des préoccupations des associations.

La place du bénévolat y est centrale et les modalités de collaboration entre bénévoles et/ou entre bénévoles et salariés, nécessitent d'être re-questionnées afin de prendre en compte l'évolution des types

d'engagement et de répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies et accompagnées.

La FEP, avec la contribution de ses membres, vous propose un guide accompagné de 16 fiches pratiques qui s'adresse à toutes les associations, fondations et établissements, quels que soient leur champ d'activité, leur taille, leur composition et leur projet associatif ou d'établissement.

Consultez ce guide pratique, [en cliquant ICI](#).

# DE JEUNES BÉNÉVOLES TÉMOIGNENT !

## MA PREMIÈRE COLLECTE ALIMENTAIRE

Je m'appelle Inès, j'ai 10 ans et j'habite dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris avec mes parents. J'ai découvert Le Diafrat grâce aux collectes de vêtements à l'école. Cela m'a beaucoup intéressée de voir que cette association se mobilisait pour aider des personnes vulnérables : aide aux devoirs, collectes vestimentaires ou alimentaires, recherche d'hébergement...

Cette année, au mois de juin, Florence, la Présidente de l'association, qui habite la même résidence que nous, nous a proposé de participer à la prochaine collecte alimentaire, à la ruche de la Biocoop de notre quartier, ma maman et moi. Nous nous sommes tout d'abord rendues à une réunion d'informations pour rencontrer d'autres bénévoles de l'association et deux femmes tchétchènes exilées arrivées en France avec leur famille, il y a quelques années. Elles nous ont expliqué pourquoi et comment elles et leur famille avaient dû quitter leur pays en guerre pour assurer leur survie en laissant tous leurs biens. Arrivées en France après un long et éprouvant voyage, elles ont dormi dans la rue pendant plusieurs semaines avant de trouver de l'aide. C'était très difficile pour elles car elles ne parlaient pas le français, ne savaient pas à qui s'adresser et comme



elles n'avaient pas de papiers elles n'avaient pas le droit de travailler et donc pas d'argent pour manger, se loger ou même prendre les transports...Elles avaient tellement peur pour leur vie et celles de leurs enfants dans la rue que manger était secondaire. Quand elles ont réussi à trouver un peu d'aide pour dormir au chaud à plusieurs dans une petite chambre d'un hôtel de fortune insalubre, malheureusement elles ne pouvaient souvent pas y rester longtemps, et n'avaient pas le droit de faire à manger. Ces récits inimaginables m'ont fait réaliser à quel point ces familles exilées étaient démunies en arrivant sur un territoire étranger. Je ne sais pas si ma famille et moi aurions trouvé la force pour survivre à autant d'épreuves. Je me suis dit que cette collecte alimentaire était forcément très utile, que c'était un moyen concret d'agir. J'ai eu vraiment envie d'y participer.

Tout était bien organisé. Florence et l'équipe avaient préparé des petits marques-pages avec écrit dessus tout ce dont les familles vulnérables avaient besoin à l'hôtel et également des produits plaisirs pour les enfants comme de la pâte à tartiner ! Nous nous sommes installées à l'entrée du magasin et avons accueilli les clients

en leur expliquant de quoi il s'agissait. Au début, j'étais très intimidée de parler aux personnes mais après quelques minutes j'étais décidée et cela devenait même plus facile pour moi que pour ma maman. En effet les personnes semblaient plus disposées à écouter quand c'était moi qui parlais ! Elles prenaient le marque-page et achetaient ce qu'elles voulaient parmi la liste. Parfois aussi elles achetaient d'autres produits mais ce n'est pas grave. Il y avait aussi forcément des personnes qui ne voulaient rien entendre et faisaient comme si elles ne nous voyaient pas ce qui énervait un peu ma maman mais moi je restais calme. A un moment, un papa est arrivé avec ses 3 petits garçons plus jeunes que moi, ils voulaient absolument nous aider !

A ce moment, ça a été magique, tous les clients s'arrêtaient, il faut dire que l'ainé était très convaincant ! Nous avons fait cette collecte alimentaire pendant 2 heures et j'en retiens une superbe expérience car nous avons fait de belles rencontres et nous avons bien sensibiliser les gens. À la fin, nous avons rempli 5 cagettes ! Cet exercice m'a renforcée et j'étais très contente d'apporter toute cette nourriture pour les familles vulnérables. Je recommencerai avec plaisir !





## UNE EXPÉRIENCE TRÈS ENRICHISSANTE

**J**e m'appelle Carla Dosso-Greggia. Avec ma camarade Alicia Harvel, nous avons participé à la collecte alimentaire du 11 juin organisée par le DIAFRAT. Toutes deux élèves de première au lycée Louis-Le-Grand, c'est moi, Carla, qui ai d'abord découvert le DIAFRAT à travers une amie, à l'occasion justement de la collecte alimentaire organisée l'an dernier. Ayant trouvé cette expérience extrêmement enrichissante et intéressante, lorsque j'ai appris que la collecte alimentaire était renouvelée j'ai fait découvrir le DIAFRAT à Alicia. Après lui avoir expliqué la cause pour laquelle nous ferions cette collecte, nous étions déterminées à contribuer autant que

nous le pouvions. Cette volonté d'aider n'a été que renforcée par le fait d'avoir pu rencontrer et écouter les témoignages d'anciens bénéficiaires des collectes et services proposés par le DIAFRAT. Cependant, étant toutes les deux assez timides, nous avions un peu peur du déroulement de cette collecte : qu'allions-nous dire ? Comment les gens allaient réagir ? Mais très vite, nous nous sommes rendu compte que l'objet de cette collecte était bien plus important que notre peur et ensuite les mots nous sont venus naturellement. Durant cette expérience, nous avons été émues à plusieurs reprises par la gentillesse et générosité des gens. C'est pourquoi, nous gardons toutes les

deux un très bon souvenir de cette collecte alimentaire. En effet, elle nous a permis non seulement de soutenir une cause importante mais aussi de rencontrer des personnes incroyables et de s'informer sur le revers du décor des procédures d'accueil des familles exilées. Nous ressortons de cette expérience plus humaines et surtout extrêmement reconnaissantes de la chance qui nous a été donnée de participer à cette collecte alimentaire.

● Carla Dosso-Greggia

## UN SIMPLE SÉJOUR NE SUFFIT PAS

**E**n 2012, un échange de consistoire entre les paroisses de La Rochelle et Sandrohy, une commune située dans l'Est de Madagascar, a permis la rencontre entre la famille Rasiliarizaka et mes grands-parents, Edith et Jean-Pierre Perrot. Ainsi naquit une amitié qui permit à Jonatan et Nirina, le fils et le neveu de Sylvestre et Franza Rasiliarizaka de venir en France pour poursuivre leurs études.

En février 2022, le cyclone Batsirai ravage la région de Sandrohy, détruisant toute infrastructure non équipée de murs en dur. Maisons, écoles, hôpital sont alors rasés. Suite à un appel de Sylvestre, et en concertation avec Jonatan et Nirina, Jean-Pierre et Edith se lancèrent alors dans une mission de réhabilitation, en dur, des bâtiments détruits pour le village de Moroamboka proche de Sandrouhy.

Initialement orienté vers la reconstruction du centre de santé qui s'est avéré être déjà pris en



Les 3 jeunes (Jean-Lorrain, Jonatan et Nirina) engagés dans ce projet devant le chantier de fabrication locale des briques qui formeront les murs de la future école.

charge par une autre association, mes grands-parents se tournèrent donc vers celle de l'école primaire de Moroamboka. Ils menèrent ainsi une campagne de financement puis me convièrent à venir partager ce projet et découvrir cette magnifique région.

Ce séjour nous permit de cerner les différents besoins et motivations de la population locale afin de relancer une vie pérenne et améliorer leur quotidien. De plus en tant que cardiologue et ophtalmologue retraités, et un début d'internat de médecine pour ma part, nous avons également mis en place des consultations et des rencontres avec le centre de santé de la commune afin de développer potentiellement des aides médicales sur

place de manière durable.

Le projet de reconstruire des bâtiments en dur aiderait les habitants de Maroamboka et Sandrohy à maintenir une continuité de la vie locale indépendante des saisons cycloniques. De nombreuses actions sont encore nécessaires, d'autres voyages seraient potentiellement à prévoir...

Ce voyage m'a personnellement permis de découvrir la misère qu'a laissé le cyclone derrière lui et l'aide que nécessite les habitants de cette région ; un simple séjour ne suffit pas alors pourquoi ne pas perdurer l'action ?

● Jean-Lorrain Perromat



# FENÊTRE SUR LE MONDE PÉNITENTIAIRE

## LA PRISON

Ce monde nouveau et impitoyable que j'ai appris à connaître.

Avant toutes choses, il est important de savoir que le mot prison pour moi, est un mot générique car il couvre toute une palette de dégradés de couleurs pour sa compréhension.

**D**ans cet univers « prison » s'y trouvent :  
**La Maison d'arrêt (MA)** Maison d'investigation pour personne en attente du jugement, avec une durée de 4 mois de détention minimum renouvelable jusqu'à 3 fois

**Le Centre de détention (CD)** Maison de peines courtes allant de 4 mois à 5 ans ; c'est la correctionnelle

**La Maison centrale** est le lieu pour des peines longues allant de 5 ans à perpétuité, c'est la criminelle

**L'Établissement pour mineur (EPM)** a pour objectif l'éducation et l'obligation la scolarité

**La Maison d'arrêt pour femme (MAF)** Lieu d'incarcération pour les affaires impliquant les femmes

**Le Centre Pénitentiaire (CP)** Groupement de plusieurs types de régimes de détention

**Le quartier semi-liberté (QSL)** Lieu des personnes ayant des peines aménagées ; ils sortent travailler pour revenir dormir sur place...

La PRISON est donc un signifiant très composé et complexe !

En 2010, les organisateurs de la journée nationale de prison l'avaient intitulée : « La prison cette grande muette ». Réalité ignorée par beaucoup, sujet d'angoisse justifiée ou de fantasmes, la prison n'est-elle pas toujours cet endroit où personne ne désire aller ? On peut consentir un séjour à l'hôpital, mais pour guérir. Mais pas une incarcération qui réduit



tout sujet en « objet », vide le temps de toute signification, isole surtout de toute liberté, toute relation vivante et pleine. Ce n'est pas seulement l'imagination qui voit cet endroit comme un lieu bizarre. En vrai, il perturbe tout et rend malade.

J'étais très impressionné la première fois que j'ai mis mes pieds dans ce lieu par sa façon de fonctionner. Je découvrais, une nouvelle façon de célébrer le culte. Le pasteur préside le culte ; et sa prédication à peine terminée, les réactions fusent de partout ! Une attitude compensatoire sûrement, mais également divagations et quelques débordements...

Les personnes détenues ont tendance à l'exubérance. Ils cherchent toujours à vous amener ailleurs, sur un terrain qui est le leur. Les personnes détenues saisissent bien souvent les occasions pour les retourner en leur faveur. Et dans certaines situations, l'aide que nous voulons leur apporter peut se retourner en notre défaveur. Une formation à l'écoute et l'accompagnement est nécessaire ; elle aide à reprendre pieds.

Il faut un certain niveau de culture générale et une ouverture d'esprit pour assumer la diversité des situations. C'est vraiment le lieu de l'imprévu. Je pense sincèrement que

toute personne cherchant à s'engager dans l'aumônerie ou comme accompagnant culte, aura grandement besoin d'une préparation et du secours de Dieu, tant ce ministère demande un don de soi, prudence, attention et sagesse.

Pour ma première participation au culte, j'étais très impressionné par l'assistance désireuse de s'y rendre. Je me souviens de quelques phrases : « D'habitude on dit : revenez quand vous voulez les portes vous sont toujours ouvertes, mais ici nous, nous disons, revenez quand vous voulez, vous nous trouverez toujours car nos portes sont toujours fermées. »

Dans cet univers complexe, parole dépossédée, le détenu est réduit en objet par cette détention, qui fait que le rôle et la place de l'aumônier exigent tout le sérieux possible. Car celui-ci n'a pour outil que sa parole, qui commence par l'écoute, et qui par là-même, peut beaucoup de bien et créer du lien.

● **Félicien Mas Miangu**

Aumônier Régional Protestant des Prisons.  
Ile de France

## DÉTENU ET DÉFENSEUR DES DROITS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉFENSEUR DES DROITS



**L**e terme Défenseur des droits désigne à la fois l'institution et la personne qui la préside. Celle-ci est nommée par le président de la République pour un mandat

de six ans non renouvelable et non révocable, après avis des commissions permanentes compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Depuis 2020, la Défenseure des droits est Claire Hédon.

Sa mission est de veiller « au respect des droits et libertés par les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public ».

Elle remet un rapport annuel d'activité au président de la République et au Parlement, qu'il doit publier.

Le Défenseur des droits peut être saisi par les

personnes détenues :

- soit pour le règlement d'un litige avec une administration ou un service public dans le cadre de sa fonction de médiation (par exemple pour des problèmes relatifs aux impôts, aux formalités administratives...)
- soit pour dénoncer des atteintes à la « déontologie de la sécurité » (brimades infligées par des personnels, fouilles corporelles ou de cellule injustifiées, objets volés ou détruits...)

Le Défenseur ne pouvant « remettre en cause une décision juridictionnelle », on ne peut s'adresser à lui à propos de sa condamnation ou de toute autre décision émanant d'un juge.

## UN MINISTÈRE PASSIONANT

« Un ministère passionnant », c'est ce que je vis depuis que j'ai accepté, il y a un peu plus d'un an, avec quelques appréhensions, d'assumer la responsabilité d'aumônier national des prisons rattaché au service Justice et aumônerie des prisons de la Fédération protestante de France.

Un ministère que je n'exerce pas seul, mais accompagné par la Commission Justice et aumônerie des prisons de la FPF qui est un soutien important.

Un ministère passionnant, d'abord, parce que, chargé de coordonner et d'accompagner le travail des aumôniers, avec les aumôniers régionaux. Je peux constater, au cours de mes visites en régions, tant dans l'hexagone que dans les territoires Outre-mer, la qualité du travail fait par les aumôniers au sein de leurs établissements avec fidélité, constance, créativité aussi et grande consécration. Cette vue d'ensemble permet d'améliorer la formation qui leur est proposée; elle permet aussi, à partir des questions soulevées, des difficultés rencontrées, de réfléchir avec la

Commission JAP aux questions de justice, de laïcité, du statut de l'aumônier, et aux spécificités du ministère, en particulier l'accompagnement spirituel et l'écoute. Ce travail de réflexion permet une nécessaire prise de distance et stimule son propre cheminement dans ce ministère d'aumônier.

Un ministère passionnant ensuite parce qu'il s'agit de faire travailler ensemble des aumôniers venus d'Eglises très diverses, membres de la FPF ou non, dans l'esprit de la FPF, dans le respect mutuel, et la mise en valeur de l'enrichissement que peuvent représenter nos différences et nos diverses formes d'expression de la foi.

Un ministère passionnant enfin parce que je suis amené à dialoguer avec le ministère de la Justice et surtout l'Administration pénitentiaire, tant pour aborder les difficultés d'exercice de l'aumônerie, des questions relatives aux conditions de vie dans les prisons, que pour mieux comprendre le contexte dans lequel nous exerçons. Ce dialogue avec les

institutions se fait en concertation avec les autres aumôniers nationaux.

Ce qui m'apparaît comme essentiel, c'est d'encourager, de stimuler, et de permettre d'accomplir toujours mieux notre mission d'accompagner les personnes détenues dans une relation d'humanité, avec cette conviction que la personne ne se réduit pas à sa faute et peut changer, et de faire rayonner la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu pour toute personne.

C'est ce qui me porte quand je vais, dès que je le peux, rencontrer des personnes détenues dans la prison où je suis aumônier.

● **Pascal Hickel**

Aumônier national protestant des prisons

## ÊTRE À L'ÉCOUTE, ACCOMPAGNER, CHEMINER

L'aumônier des prisons, est un envoyé de l'Eglise, pour son service diaconal, et par lequel, il est la continuité de la mission de cette Eglise, selon l'évangile de Math. 28:18-20, d'aller et de faire des disciples. Il est clair que les extrémités de la terre ne s'arrêtent pas à la porte de prison.

Annoncer la bonne nouvelle pour (r)amener les âmes à Dieu tout en les insérant dans la société, les y adapter, leur apporter secours : le défi de la réinsertion !

Cela est comme une pierre de touche pour nos Eglises protestantes, quand elles attestent ainsi, par les actes, de la grâce précédente de Dieu, en apportant un soutien social, moral et spirituel aux plus fragiles. Concrètement dans cette mission près des frères et sœurs derrière les murs, il ne peut s'agir d'instrumentalisation du faible. Et bien que les pratiques et la diversité d'aumôniers soient réelles, nous nous gardons de l'endoctrinement, du moralisme, du ritualisme qui instaurent une position de pouvoir. Nous mettons en avant la primauté de la grâce fondée sur le témoignage de sollicitude et d'amitié. C'est un accompagnement de chacun dans ses doutes, ses certitudes et ses questionnements. C'est être à l'écoute de chacun pour sortir des enfermements de tous ordres, sans jugement

d'aucune sorte sur les passés ou les parcours. Au sein de la prison, l'aumônier est sollicité de plusieurs manières :

Par voie des courriers internes, le courrier de l'aumônier ne pouvant pas être ouvert par l'administration et ne pouvant être lu que par lui-même ; par la famille qui s'inquiète sur l'évènement traumatisant de l'arrestation du sien. Quelque fois cette sollicitation peut venir du codétenu qui voit que son codétenu ne va pas bien ou bien une rencontre dans le couloir vous apporte une information importante. On peut également être sollicité par un surveillant, comme par les chefs.

Si le règlement définit le détenu comme « l'objet » de notre présence en ce lieu, le bon sens dans le discernement montre la nécessité d'agir au cas par cas. Si l'aumônier est aux côtés du détenu, il n'est pas pour autant de son côté. Un positionnement passionnel, partisan et idéologique sape la crédibilité et peut se solder par des ennuis administratifs, y compris la radiation.

Les demandes sont indescriptibles ; comment faire face, ou être simplement présent, au milieu de telles détresses, des souffrances qui poussent à poser des gestes désespérés, avec parfois une fin fatale ! Il est bon de réaliser que

nous sommes soutenus et portés par vous, par vos prières, car nous ne sommes que les femmes et les hommes que vous Eglises avez envoyé là, pour pouvoir continuer votre mission auprès de ces personnes en détresses privées de liberté : des frères et sœurs de l'Eglise derrière le mur. Dieu vient toujours à notre secours et nous porte au bon endroit et au bon moment afin d'être simplement une présence, un témoin, car c'est lui qui est le véritable sujet de cette mission et qui l'accomplit.

Le « métier » lui-même s'apprend par l'écoute, l'accompagnement, le cheminement et le témoignage : quatre enjeux, gages de l'équilibre d'un engagement, à l'image de quatre pieds, qui font la stabilité de toute chaise.

● **Félicien Mas Miangu**

Aumônier Régional Protestant des Prisons Ile de France



## DIEU S'Y TROUVE DÉJÀ

**F**aut-il que les personnes que nous rencontrons en prison soient importantes aux yeux de Dieu pour qu'il trouve nécessaire d'envoyer ses serviteurs !

C'est une étrange sensation que je ressens quand j'entre dans une cellule : curieusement les rôles semblent s'inverser. Cette personne, délinquante, criminelle, devient pour moi une personne importante dont je dois prendre le plus grand soin. Et au cœur de cette cellule je ressens réellement la portée du verset de Jean 3,16 : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique... ». C'est donc un privilège d'être aumônier dans les prisons. Je n'y vais pas comme un évangéliste, même s'il m'est donné fréquemment d'annoncer la bonne nouvelle de Jésus, de prier, d'y lire la Bible.

J'y vais avant tout avec cette mission d'être un signe que Dieu est à leurs côtés, même s'ils ont commis l'irréparable. Les rencontres sont différentes les unes des autres. Il m'a fallu par exemple plusieurs semaines de visite avant qu'un détenu me dise autre chose que « oui, non ». Il faut parfois du temps pour que quelqu'un se livre un peu. Pour d'autres, cela leur est très facile de parler, de se confier. Pour d'autres encore, je pense à un détenu dont le fils est en fin de vie, la rencontre est douloureuse, pour le détenu comme pour l'aumônier, car il pleure tout le temps de la rencontre, tant il souffre de la séparation d'avec sa famille et tant il se sent coupable. Oui l'enfermement est une peine très dure à vivre et à supporter pour le détenu.

Au-delà de la mission d'église de l'aumônier, il est rassurant de penser que ces hommes, ces femmes en détention ne soient pas condamnées à l'oubli mais que des membres de la société civile aient accès jusqu'à eux. Parmi ces membres de la société, l'aumônier a un statut particulier : il est le seul, hormis le personnel pénitentiaire, à pénétrer dans les cellules. Mais l'aumônier constate très vite qu'avant que quiconque pénètre dans les cellules, Dieu s'y trouve déjà.

● Patrick Pailleux  
Aumônier régional des prisons  
Hauts de France

## À LA RENCONTRE DE CES VISAGES CACHÉS

**S**aint Vincent de Paul, le premier des aumôniers français des prisons qui vécut au XVII<sup>e</sup> siècle disait :

S'il s'en trouve parmi vous qui pensent qu'ils sont envoyés pour « évangéliser » les prisonniers et non pour les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et aux temporels, je réponds que nous devons les assister en toutes manières par nous et par autrui : faire cela, c'est évangéliser par paroles et par œuvres, et c'est cela le plus juste... »

Pour continuer sur le même chemin, voici ce que disait **Tania Metzger** qui fut aumônier général de culte protestant pour les prisons d'hommes et de femmes de 1963 à 1983 :

« Quand je suis rentrée la première fois dans une prison je pensais qu'il fallait y faire pénétrer le Christ et je me suis vite aperçue qu'il ne m'avait pas attendu pour être là. »

Donc si Jésus Christ était présent avant que Tania arrive, à quoi servons nous ?

Aujourd'hui comme autrefois, bien que l'environnement ait changé notre mission reste la même : rencontrer des humains comme les autres, mais seulement privés de liberté.

Avant la crise du covid nous étions les privilégiés du milieu carcéral car nous étions les seuls étrangers à l'administration pénitentiaire à circuler, assez librement en détention. Nous pouvions donc toquer aux portes et rentrer dans les cellules ou bien se faire plus ou moins gentiment virer. Nous pouvions parler avec les surveillants et les détenus dans les couloirs.

Pendant 2 ans tout cela était impossible, un mur de réglementations nous contraignant à prendre des RDV par internet au moins 48 H à l'avance et à déclarer ceux que nous voulions rencontrer, que ce soit pour les simples visites dans le parloir ou bien pour les cultes dans les salles de l'aumônerie. Nous ne circulions plus dans les différents quartiers. Heureusement tout est redevenu normal et nous pouvons de nouveau circuler comme avant.

Notre mission est d'aller à la rencontre de ces visages cachés derrière les murs des prisons et celles et ceux qui ont été aumônier pendant plusieurs années ont reçu en formation humaine et spirituelle autant qu'ils ont donné. Nous apportons du fil et une aiguille et la bible pour essayer de recoudre ces vies déchirées, ce n'est pas gagné d'avance, c'est un long combat : notre présence dépouillée et régulière, notre attention à l'autre, à ce prochain invisible est notre humble témoignage de l'existence du Dieu d'Amour, dont nous sommes simplement ses ambassadeurs. En bref, comme vous l'avez tous compris il n'est donc point question de sermonner ou de faire du prosélytisme mais plutôt d'accompagner et d'écouter.

Ce ministère est important et très attachant et si vous le souhaitez, vous serez toutes et tous les bienvenus pour y participer.

● Luc Oechsner de Coninck  
Aumônier de culte protestant  
Centre de Détention de Nantes



Thérèse Garnier

## UNE SECONDE CHANCE



**D**errière les faits reprochés, il y a un être humain, unique, une histoire, des fragilités, des compétences en sommeil, une estime à réparer, un chemin à reconstruire. La sanction judiciaire est nécessaire, mais nous pensons que la dureté et la violence du milieu carcéral abiment et ne répondent pas à la réinsertion d'une personne qui veut donner une seconde chance à sa vie.

C'est ainsi qu'il y a plus de 30 ans nous avons décidé de proposer une alternative à l'incarcération et d'accueillir des publics sous main de justice dans notre centre. Nous situons notre allant et notre soutien au niveau

de l'humain et de son unicité, sans remettre en question la sanction et les faits qui l'y ont conduit. Nous prenons en compte les parcours individuels pour nous tourner avec l'autre, vers l'avenir.

Notre rôle est d'accompagner le retour du détenu dans la société. Le CPCV est un sas qui propose d'apprendre ou réapprendre des gestes et des habitudes oubliées vers une indépendance.

Nous accompagnons en tandem ces placés, par la compétence d'une équipe pluriprofessionnelle (travailleurs sociaux, encadrants techniques, conseillers en insertion professionnelle) dans un cadre strict et respectueux de certaines obligations.

Sélectionnés par le SPIP et l'équipe justice du CPCV, les détenus sont visités à la Maison d'arrêt du Val-d'Oise ou reçus à Saint Prix, au CPCV, lors d'une permission de sortie lorsqu'ils sont incarcérés dans un autre établissement pénitentiaire pour évaluer avec eux leur projet

et leur motivation à se réinsérer.

Le juge d'application des peines aménage alors leur peine, leur proposant un placement extérieur, au CPCV, en chambre partagée. L'objectif est d'abord de préparer la sortie d'incarcération puis d'accompagner le retour dans la société.

Nos outils ? Des ateliers destinés à redorer l'estime d'eux-mêmes, la confiance en eux ; des chantiers d'insertion pour un retour progressif aux habitudes d'une vie professionnelle et la possibilité de se former, de se révéler et d'acquérir les compétences d'un métier précis.

Directrice générale CPCV Ile-de-France

● Jean Marc EVRARD  
Directeur adjoint du pôle Justice

## CONSULTANT EN ACCÈS AU DROIT EN MILIEU PÉNITENTIAIRE : UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE À DIMENSION SOCIALE



**L'**association CASP-ARAPEJ intervient depuis plus de 20 ans au sein des points d'accès au droit pénitentiaire de plusieurs établissements pénitentiaires d'Île de France.

Dans chacune des détentions, un ou plusieurs consultant en accès au droit ont pour mission d'informer les personnes détenues sur leurs droits et de les accompagner dans l'ensemble des démarches, en dehors de leur situation pénale ou pénitentiaire.

Cet accompagnement juridique est protéiforme et peut porter sur plusieurs domaines de droit tels que le droit des étrangers, le droit de la famille, le droit de la consommation, le droit du travail, etc...

Les juristes rédigent ainsi les récits de parcours

d'exil pour le dépôt d'une demande d'asile, accompagnent les personnes dans leur demande de titre de séjour, aident à la saisine du juge aux affaires familiales pour demander un droit de visite de leur enfant, font le lien avec le bailleur pour éviter la perte du logement... Ils sont en contact quotidiennement avec des personnes avant tout confrontées à des difficultés personnelles qui ont des conséquences sociales et juridiques.

Leur travail est de faire en sorte que les personnes détenues soient accompagnées sur l'ensemble de leur situation et pas seulement par le prisme de leur situation carcérale.

Ainsi, la non prise en compte des intervenants juridiques dans la revalorisation du plan Ségur II interroge, d'autant plus que les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, partenaire avec lequel nous travaillons quotidiennement, sont eux pris en compte dans le plan Ségur II.

● Aurélie El Hassak Marzorati  
Directrice Générale du CASP



## VISITEUR DE PERSONNE SOUS MAIN DE JUSTICE

**J**e suis visiteur de prison\* depuis février 2022.

J'ai postulé auprès de l'Administration Pénitentiaire en juin 2021, suite à l'appel lancé dans un journal local pour grossir les rangs de l'équipe des visiteurs de la Maison d'Arrêt du Mans. En effet, leur nombre était largement insuffisant pour répondre à toutes les demandes des détenus, ce qui est le cas dans la plupart des prisons... En attendant de recevoir mon agrément, j'ai pu bénéficier d'une formation à l'écoute de deux jours, et j'ai assisté à un « groupe de paroles » de visiteurs, conduit par la psychiatre de l'établissement pénitentiaire (ce groupe se réunit 3 fois par an). Suite à mon agrément, je me suis engagé à visiter une fois tous les 15 jours deux détenus qui m'ont été affectés. La prise de contact avec la prison, que j'ai vécue lors de ma première visite de détenus, n'a pas été vraiment facile : la Maison d'Arrêt du Mans est un lieu froid, bétonné et plutôt lugubre. Après le passage au portique de détection électronique, le premier surveillant que j'ai rencontré m'a donné une alarme à garder sur moi « Au cas où l'entretien se passerait mal ». Le ton était donné... Puis un

deuxième surveillant m'a introduit dans l'aile des parloirs des avocats. C'est là et non dans leur cellule que se déroulent les entretiens avec les détenus.

Ces parloirs font 2 mètres sur 2, avec une porte sans poignée à l'intérieur, que le surveillant ferme quand le détenu entre dans le parloir... Pour quitter le parloir, il faut frapper fort à la porte et attendre que le surveillant vienne ouvrir. Les personnes que nous visitons sont des détenus qui ont fait une demande écrite pour avoir un visiteur. Ceux qui font une telle demande ont peu ou pas de visites (beaucoup de détenus sont rejetés par leur famille et leurs amis au moment de leur incarcération) ; ils ont besoin de parler avec d'autres interlocuteurs que le personnel pénitentiaire ou leurs codétenus. Les visiteurs sont là essentiellement pour les écouter. Ils nous parlent beaucoup de leurs conditions de détention et nous décrivent surtout les problèmes liés à la surpopulation carcérale, en particulier l'absence totale d'intimité (les détenus sont 2 ou 3 dans des cellules prévues pour 1 personne ; 2 dorment dans des lits superposés et le 3ème sur un matelas à même le sol). La cohabitation est d'autant plus difficile

que 7 détenus sur 10 présentent des troubles psychiatriques, présents avant l'incarcération ou provoqués par l'incarcération. En France, un détenu se suicide tous les 3 jours... Le fait de parler à un visiteur est un des moyens d'évacuer ce qui pourrait les conduire à la dépression ou aux tentatives de suicide.

Mais la rencontre avec des détenus peut conduire aussi à des échanges tout à fait inattendus : comme cet homme qui me raconte que récemment il a reçu une carte de sa sœur avec un petit mot de chacun de ses neveux, et qui soudainement se met à... pleurer ! En fait, il était persuadé que sa sœur et ses neveux le rejetteraient suite son incarcération, et ce courrier lui a prouvé le contraire ! Un moment d'intense émotion que je ne m'attendais pas à vivre dans ce milieu tellement déshumanisé...

● **René Sanchez**  
Membre du comité régional  
Grand Ouest

*\*Depuis peu les Visiteurs de prison s'appellent « Visiteurs de personnes sous main de justice » et peuvent aussi accompagner les détenus à leur sortie de prison.*

### ► AOIP-SF Section française de l'Observatoire International des Prisons

La section française de (OIP-SF) est une association qui agit pour le respect des droits de l'homme en milieu carcéral, la dignité des prisonniers et pour un moindre recours à l'emprisonnement.

### ► ANVP Association Nationale des Visiteurs de Prison sous main de justice

L'ANVP a été créée en 1932 pour intervenir en détention.

L'isolement social est un des facteurs de récidive. Avoir à ses côtés une écoute, une présence qui apporte, de l'extérieur, un regard différent de leur quotidien est très important en terme de réinsertion

Toute cette expérience s'est consolidée en 1995 en un partenariat formalisé avec l'Administration pénitentiaire, au travers d'une convention pluriannuelle d'objectifs qui a pour avantage d'engager l'administration pénitentiaire pour que l'ANVP mène à bien ses missions en lui assurant les moyens techniques et organisationnels qui lui sont nécessaires.

En 2016, l'activité « hors les murs », accompagnement en milieu ouvert des personnes placées sous main de justice, a été mise en place pour accompagner ces personnes qui ne sont pas en détention. L'objectif actuel poursuivi par la Justice de substituer des peines de prison par des peines alternatives entraîne un besoin accru de suivi hors les murs.

### ► SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

C'est un service à compétence départementale, qui travaille en étroite collaboration avec les autorités judiciaires et les principaux acteurs institutionnels.

Sa mission principale est la prévention de la récidive. Il intervient, dans l'évaluation et la prise en charge du public suivi. Il assure également le contrôle et le respect des obligations prononcées par l'autorité judiciaire.

Ce service comprend une équipe pluridisciplinaire avec des compétences diverses composée de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), surveillants pénitentiaires, psychologues, assistants de service social, coordinateurs culturels, éducateurs, personnels administratifs.

### ► UFRAMA Union Nationale des Fédérations Régionales des Associations de Maisons d'accueil des familles et proches des personnes incarcérées

L'UFRAMA est composée des Fédérations Régionales des Associations de Familles et Amis de Détenus, appelées FRAMAFAD, et autres associations, ayant pour objet de développer pendant l'incarcération toutes initiatives visant à faciliter le maintien des relations familiales ainsi que la dignité, l'épanouissement et l'autonomie des familles ou proches de personnes incarcérées. Des formations ont été mises en place à l'attention des bénévoles assurant l'accueil des familles pour pouvoir répondre avec compétence aux besoins d'écoute et de soutien des proches des personnes détenues.

## BIBLIOGRAPHIE

**De la religion en prison** de Céline Béraud

Presses Universitaires de Rennes dans la collection "Sciences des religions".

**Le guide du prisonnier** de l'Observatoire International des Prisons (OIP)

Édition: La Découverte

**Les Don Quichotte** de l'Espoir préface de Robert Badinter

Éditions Glyphe



## ACCUEIL D'UN DÉTENU MALADE À L'HÔPITAL



Thérèse Garnier

**B**énévole auprès de personnes malades hospitalisées, encadrée par une association, je suis amenée à découvrir, à l'UHSI\* hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris, tout un monde : un milieu spécifique pour détenus ne pouvant être soignés en prison.

### Un lieu médical sous surveillance de l'administration pénitentiaire

Pour y avoir accès, comme en prison, présentation obligatoire d'un laissez-passer, d'une carte d'identité, fouille, portique, pas de sac, pas de téléphone...

À l'étage, une vingtaine de chambres-cellules équipées de fenêtres assez hautes munies de barreaux sans possibilité d'ouverture sur l'extérieur. Pour raison de sécurité, les portes fermées de jour comme de nuit dépendent du personnel de la pénitentiaire ; le personnel soignant n'a pas de clés.

Arrivée à l'étage, je consulte le tableau où figurent les noms des détenus présents hospitalisés, repérant si précédemment j'en ai vu certains.

Puis j'essaie de rencontrer un membre de l'équipe soignante qui puisse m'indiquer les personnes pour qui une visite pourrait être souhaitable. Aucune information sur le dossier médical ne m'est donnée. Je ne connais donc ce que le patient souhaitera me dire. Il en est de même du dossier juridique. L'étape suivante est de voir un surveillant disponible pour m'ouvrir la chambre-cellule. L'ouverture se fait sans frapper, la porte étant capitonnée ; le patient est alors souvent surpris, parfois réveillé brusquement. Quelques secondes difficiles compte tenu de l'entrée irruptive...

Je me présente et propose de passer un moment avec la personne. Les réponses sont parfois négatives mais je ne pars jamais brusquement car le non est parfois complexe et paradoxal.

Le plus souvent ces visites sont appréciées tant leur solitude est immense. Beaucoup de détenus préfèrent être en prison où ils peuvent circuler, avoir des contacts et des activités.

Commence alors la rencontre, le surveillant reste derrière la porte close afin d'assurer ma sécurité.

### Monsieur Jo

Je l'appellerai Monsieur Jo. Amené régulièrement à l'UHSI pour un cancer du côlon et du foie, j'ai rencontré Monsieur Jo lors de mes visites hebdomadaires et l'ai accompagné pendant trois ans.

Le premier contact s'est établi rapidement sans rechercher de sa part un échange avec le visiteur. Je le rencontre au gré de ses séjours et des possibilités d'accès à sa chambre car des contraintes réglementaires limitent parfois les ouvertures de portes...

L'arrivée du Covid a compliqué la situation. En effet, après une chimiothérapie, de retour en prison, suspecté d'être porteur du Covid, il est mis à l'isolement ; seule une personne lui dépose ses repas. Je ne le vois plus.

Il a alors l'idée d'écrire à l'association (il n'a pas mes coordonnées personnelles) pour exprimer son désarroi et sa solitude extrême. Nous acceptons d'avoir un contact épistolaire. A travers les visites puis ces correspondances, la maladie et le combat pour obtenir une suspension de peine continuent à être son leitmotiv.

Je lui propose de me parler de ce que fut sa vie : enfance, famille, profession, souvenirs... Il s'en saisit aussitôt et débute alors ce qu'il appelle le roman.

Je découvre quel fut son parcours et sans avoir été interrogé sur un sujet précis, il me confie les actes terribles commis et me les décrit. A ce jour il déclare que le roman est achevé.

Je fais alors un rapprochement entre la fin

du roman et la fin d'un mode d'existence au moment de l'arrestation voici plus de 30 années. Sa vie se serait-elle arrêtée ce jour-là? Les lettres suivantes évoqueront son quotidien avec la maladie et le long feuilleton en vue de la suspension de peine : contacts avec la conseillère du service SPIP, le juge, les courriers, les dossiers médicaux, les lourdeurs administratives et le temps ralenti en période de congés.

Et puis, plus de courrier... Essai de contact avec la prison pour obtenir des informations. Sans succès.

Dernière tentative en période de vacances cet été : j'envoie un message à l'UHSI avec mes coordonnées téléphoniques. Une infirmière m'appelle pour me dire qu'il a enfin obtenu une suspension de peine pour raison médicale. N'ayant plus de plus de relation avec l'extérieur, il est accueilli en EPHAD.

Je peux l'avoir au téléphone. Il semble paisible mais déplore d'être absolument démuné de vêtements et d'effets personnels vu la mise en application rapide de la décision du juge. Peu de temps après, l'infirmière m'appelle : M. Jo est décédé. Avant d'être enterré il bénéficie d'une petite cérémonie religieuse. Nous sommes profondément touchées par ce dernier geste d'humanité : ensemble, nous versons des larmes.

Ces trois années de contact particulier et d'écoute avec M. Jo lui auront-elles permis de se relier à lui-même ?

Trois années de fidélité, d'accueil inconditionnel, sans jugement, mue par la détresse de cet homme auprès de qui j'ai été à l'école de la gratuité et dont je garde en moi une trace et une présence inoubliable.

● Thérèse Garnier

\*Unité Hospitalière Sécurisée interrégionale

## ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE DE NUIT

Des professionnels constatent la difficulté des aidants familiaux face aux troubles du comportement de leurs proches durant la nuit, liés à des maladies de type Alzheimer ou apparentées : les personnes âgées se lèvent la nuit, leurs rythmes biologiques se dérèglent peu à peu, associés à des comportements inhabituels. Les aidants familiaux doivent donc aider leurs proches avec pour conséquences : manque de sommeil, stress, charges émotionnelles importantes entraînant fatigue voire épuisement.

Il arrive aussi que les aidants familiaux soient hospitalisés en urgence. Par faute de structure d'accueil pour leurs proches, les personnes aidées se retrouvent alors elles aussi hospitalisées. Les services à domicile (SAAD et SSIAD) n'interviennent plus après 20h. Interpellée, la Plateforme Gérontologique Darcy Brun décide alors de répondre à un appel à candidature « EHPAD pôle ressources de proximité » afin de pouvoir ouvrir une permanence téléphonique de nuit pour permettre aux aidants familiaux à domicile de trouver des solutions de soutien et de répit tout en sécurisant la personne malade.

Ce projet consiste à s'appuyer sur la coordination des services et les compétences disponibles au sein de la Plateforme qui dispose d'un plateau technique composé d'un EHPAD (Centre ressources), d'un SAAD et d'un

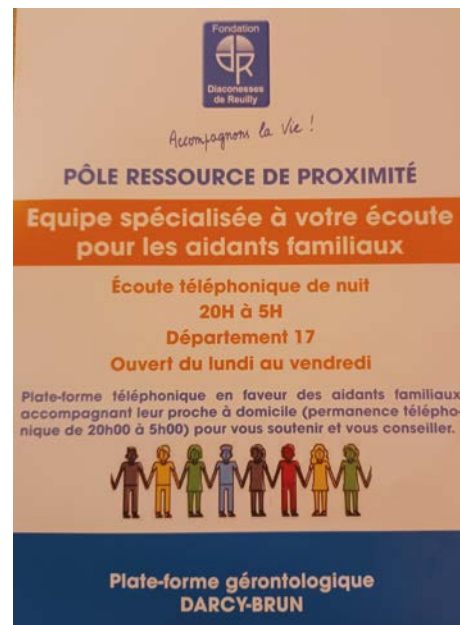


Partage et Ecoute des personnes qui accompagnent leurs proches

SSIAD, ainsi que d'une résidence sociale avec deux logements destinés à l'accueil d'urgence. Le standard téléphonique de la Plateforme est commun entre les différents services qui se situent au sein de l'EHPAD et à proximité pour les logements en accueil d'urgence.

L'innovation de ce projet réside dans le fait de proposer un soutien à distance aux aidants familiaux sur une tranche horaire spécifique où il n'y a pas de réponse autre qu'une réponse sanitaire (services des urgences) : un service d'écoute et de conseils, de 22h à 6h, par des professionnels expérimentés auprès des personnes âgées, avec l'intervention d'un professionnel au domicile si besoin. Un autre point novateur est de se servir de l'ancrage de la plateforme gérontologique sur le territoire qui propose différents services d'aide et d'accompagnement en faveur des personnes âgées.

Ce soutien à distance favorise auprès de l'aidant familial une prise de recul. L'écouter, recueillir ses attentes permet de mieux prévenir les situations de crise et éviter le recours au service des urgences.



Le professionnel conseille, donne des informations sur les gestes et conduites à adopter compte tenu des troubles présentés. Par son expérience et avec une méthode d'analyse il évalue la situation à partir des éléments recueillis, et avec l'accord de l'aidant, il peut déclencher une intervention au domicile avec les différentes options proposées dans le cadre de ce dispositif.

● **Bruno Acclément**  
Directeur de la Plateforme gérontologique Darcy Brun



## RE-TISSER LE LIEN

Le travail d'une année qui aboutit en l'espace de 15 minutes !

Un défilé de haute couture s'est déroulé, le 17 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, au temple protestant de Saint-Germain-en-Laye.

Des élus locaux, des responsables de fondations et d'associations, une styliste d'une grande maison de couture et des amis des ateliers sont venus admirer les robes et autres pièces de stylisme cousues... dans les locaux d'une église ! Au programme, 16 pièces sont présentées, faites en mousseline de soie, velours, etc.

Derrière l'évènement se cachent une organisation et une histoire inattendues. Il y a un peu plus d'un an, l'initiative « Recoudre » voit le jour lors d'une rencontre avec Marie-Antoinette, une couturière d'art. Celle-ci cherche des locaux pour créer un projet solidaire et social autour de son savoir-faire, la couture et la broderie. C'est avec surprise qu'elle obtient un espace dédié dans le temple.

En quelques mois, ce projet est priorisé. Des

locaux sont réaménagés et équipés avec du matériel et un assortiment de tissus. Un groupe de femmes en réinsertion et reconversion professionnelle est alors formé par Marie-Antoinette et le Pôle Entraide de l'Église et se donne un objectif ambitieux : présenter une collection d'œuvres de couture de haut vol en un an.

Ces femmes ont produit de véritables chefs d'œuvres et ont révélé des modèles qui ont porté le fruit de leur création. Comme le souligne, l'ancien pasteur Julien Coffinet « Ce défilé, c'est l'occasion de servir celles et ceux qui voulaient du sens. [...] D'après la Bible, nous sommes des créatures merveilleuses. « Recoudre » c'est aussi l'occasion de révéler cette beauté que Dieu a mis en nous et de la partager comme nous partageons le message que Jésus nous a laissé. »

Une Église qui entreprend pour servir et faire grandir : pari réussi pour la paroisse qui prépare une seconde édition de « Recoudre » l'année prochaine.

● **Guillaume Germain**



## FRATERNITÉ SUR SEINE

Venir à Paris, simplement pour être ensemble et faire la fête ! Quelle meilleure occasion que de fêter un anniversaire : en mars 2017 fût signé le premier protocole des couloirs humanitaires entre le gouvernement et cinq associations dont la Fédération d'Entraide Protestante... 5 ans déjà !

La FEP a invité toutes ces familles accueillies depuis ces cinq années et certains membres de leurs collectifs, à Paris, sur une péniche, toute décorée pour les recevoir. Les enfants ont exprimé leur joie par de magnifiques dessins. L'émotion était très forte... certains ont retrouvé leurs voisins du Liban, d'autres des amis de Syrie.

« On est joyeux, on est heureux. C'est la première fois que l'on fait la fête depuis que nous sommes arrivés ». Ce fut aussi l'occasion de retrouver Soledad et Félicie, nos correspondantes au Liban, grâce auxquelles ils sont arrivés en France.

Les membres des collectifs qui les accompagnent se sont rencontrés des quatre coins de la France et ont échangé leurs expériences.

Avant de lever l'ancre pour une promenade tous ensemble, sur la Seine, Madame Hidalgo, maire de Paris, François Clavairolly et son successeur au poste de président de la Fédération protestante de France, Christian Krieger, ont partagé un temps avec nous.

Sur le pont, joie des adultes et des enfants d'être là, d'être ensemble ; belle image avec les drapeaux syriens et français qui flottaient au vent ; tous fiers et heureux de pouvoir vivre ce moment.

A la fin de l'après-midi, temps fort de partage et d'union quand tous jeunes et moins jeunes nous entraînent dans le cercle de la danse !

Toute l'équipe de la FEP a coopéré à la réussite de cette journée, ainsi que de nombreux jeunes bénévoles, scouts ou non. Un grand merci à Julien, l'artiste des invitations et du logo, Marie l'organisatrice en chef et Amélie pour toute la logistique. Rien n'échappe à ce trio...

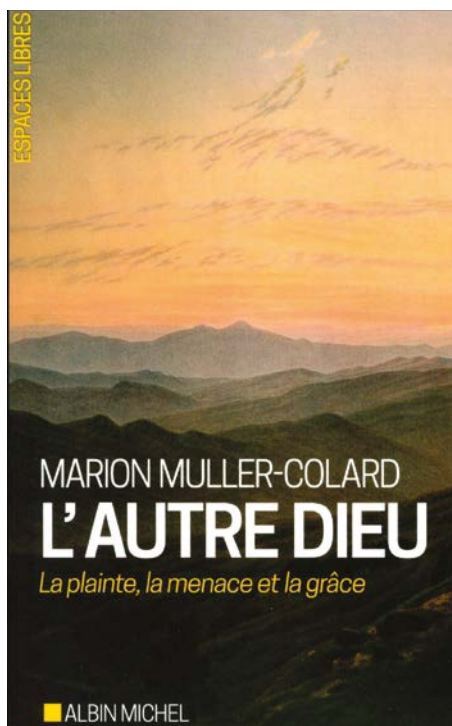
Cette fête a été une grande réussite de FRATERNITE, de PARTAGE et de PAIX.

● Sophie de Croutte





# LE COIN DES LECTEURS



## L'AUTRE DIEU

**U**n titre qui intrigue : y aurait-il un autre Dieu que celui auquel nous croyons, ou que nous cherchons ?

Dans son livre, Marion Muller Collard, théologienne protestante, nous livre de façon très personnelle une quête spirituelle, sans concessions, honnête, aiguë, sans redondance ni mots superflus.

Une chrétienne qui ne craint pas de revendiquer l'adjectif « agnostique » : « je crois en Dieu mais je sonde chaque jour un peu plus à quel point je n'ai pas la connaissance de ce Dieu en qui je crois ».

Une femme à l'écoute des souffrances des autres dans sa charge d'aumônier d'hôpital, mais qui ne craint pas non plus d'évoquer ses propres souffrances, se référant tout au long du livre à son « vieux frère Job ». Ce Job, figure d'une quête de sens, qui mène à un Dieu différent de celui qui était au centre de sa vie comblée, avant qu'elle ne soit peu à peu détruite.

Une femme dont l'expérience touchera de

près tous ceux qui « comme Job, (ont perdu) l'insouciance », qui sentent qu'ils ne peuvent « plus compter sur (un) Dieu gardien », qui ont perdu « la tranquillité illusoire de qui a élaboré des contrats unilatéraux ».

Marion Muller Collard nous fait cheminer dans une quête d'un Dieu, qui « n'est pas comptable », vers une « vérité » « simple et vertigineuse » : « rien n'est injuste, car cela voudrait dire que quelque chose est juste. » « Tout comme le bonheur, le malheur n'est simplement pas juste. Ce n'est pas une attestation du contraire de la justice, mais simplement de son absence. »

Un livre qui invite à une réflexion spirituelle exigeante, renonçant aux certitudes commodes, pour aller vers « le courage d'être », selon l'expression citée de Paul Tillich ; qui invite finalement à aimer toute vie donnée et à s'émerveiller de chaque jour qui vient.

● Jacqueline Genouvrier

## AGENDA

20  
OCT

Réunion des entraides  
en ligne

22  
NOV

Webinaire « Création d'épiceries  
sociales et solidaires »

5  
DÉC

Réunion du Cercle Précarités  
en visioconférence

8-9  
NOV

Webinaire présentation  
du guide de l'engagement  
bénévole

1<sup>ER</sup>  
DÉC

Réunion des entraides en  
ligne

30-31  
MARS

Journées nationales FEP  
à Lyon

## CONTACT

FEP - NORD-NORMANDIE-  
ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

Fédération de l'Entraide Protestante Nord-Normandie- Île-de-France

Tél. 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

Tél. 01 42 36 82 46 • Mobile 06 49 32 90 15 • manon.soubeyran@fep.asso.fr

Fédération de l'Entraide Protestante Grand Ouest

74, rue Georges Courteline • 37000 Tours

Tél. 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

[www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr) • Suivez-nous sur 